

BACKUP Santé

Orientation générale et lignes directrices pour les demandes en mode projet et en mode conseil

Aperçu

Le présent document, qui explique comment demander un soutien technique auprès de l'Initiative BACKUP Santé (ici dénommée BACKUP), s'adresse aux organisations et institutions qui envisagent de demander un soutien technique dans le cadre de divers processus liés à la mise en œuvre de programmes financés par le Fonds mondial au niveau pays et au niveau régional. Les critères d'admissibilité, le processus de demande d'assistance pour les modes conseil et projet proposés par BACKUP ainsi que des indications sur la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et le rapportage y sont présentés.

L'objectif de BACKUP est de renforcer les acteurs nationaux de la lutte contre les trois pandémies de manière à accroître l'accès aux subventions du Fonds mondial, et à assurer l'utilisation et la mise en œuvre efficace et durable des mesures de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

La flexibilité, la transparence et le souci de répondre au mieux aux demandes spécifiques des partenaires caractérisent l'approche de BACKUP. Le programme collabore avec un large éventail de partenaires tels que les instances de coordination nationale, les gouvernements et institutions publiques, les organisations de la société civile et du secteur privé responsables pour la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial. D'autres acteurs intervenant dans les processus du Fonds mondial à l'échelle des pays tels que les réseaux de personnes infectées et affectées par les trois maladies, ou encore des instituts de recherches et formations constituent également des partenaires.

Les interventions du programme sont axées sur le renforcement des capacités dans les trois domaines suivants : la fonctionnalité des instances de coordination nationale, le renforcement des systèmes de santé et la gestion des subventions. Dans ces trois domaines d'intervention, la participation communautaire (prise en compte des besoins de la société civile et en particulier des populations clés), les droits humains et l'égalité des genres sont considérés comme des thèmes transversaux permettant l'engagement significatif de tous les acteurs dans les processus du Fonds mondial.

Table des matières

BACKUP Santé : domaines d'intervention	2
Instances de coordination nationale	2
Renforcement des systèmes de santé : mise en place de systèmes de santé résilients et durables	2
Gestion des subventions	2
Thèmes transversaux	3
Quelles sont les modalités de soutien proposées par BACKUP Santé ?	4
1. Mode Projet	4
2. Mode conseil – domaines d'intervention	4
3. Mode conseil – soutien flexible	5
Processus de demande	5
Éligibilité	5
Comment faire une demande	6
Aperçu du processus de demande et d'examen	7
Gestion des contrats	7
Suivi et évaluation – système de rapportage	8
Contact	9

BACKUP Santé : domaines d'intervention

Instances de coordination nationale

Renseignements détaillés : [BACKUP domaine d'intervention : instance de coordination nationale](#) (pdf, 297 KB)

Pour garantir l'utilisation efficace et efficiente des fonds, les demandes de financement transmises au Fonds mondial et la supervision des subventions doivent constituer des processus nationaux inclusifs. Les instances de coordination nationale (ICN/CCM) remplissent cette fonction centrale. Elles regroupent un large éventail de parties prenantes pour élaborer et superviser les contributions du Fonds mondial à la lutte contre les maladies au niveau des pays. Le soutien de BACKUP aux instances de coordination nationale inclut un soutien technique pour l'évaluation de l'éligibilité et des performances, la préparation et la mise en œuvre de plans d'amélioration, le renforcement des capacités de supervision et l'amélioration des performances globales des ICN/CCM et de leurs secrétariats. BACKUP encourage également l'engagement actif de la société civile au sein des ICN/CCM et soutient les ICN/CCM qui souhaitent coordonner leurs travaux plus étroitement avec les institutions nationales de santé de manière à assurer l'alignement des activités et processus liées au Fonds mondial avec les systèmes de santé nationaux. A cet effet, le soutien en mode projet est également fourni pour des mesures qui contribuent à l'harmonisation des fonctions des ICN/CCM avec les instances de gouvernance et de coordination élargies du secteur de la santé.

Ci-dessous quelques exemples de mesures d'assistance technique dans ce domaine :

- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'amélioration des ICN/CCM, comprenant une approche ciblée de développement organisationnel.
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile représentées au sein des ICN/CCM afin de renforcer leur rôle au sein de l'instance ou des mécanismes de coordination nationaux équivalents.
- Renforcer les capacités des ICN/CCM à exercer leur fonction de suivi stratégique des subventions.
- Élaborer et mettre en œuvre des concepts visant à harmoniser les fonctions des ICN/CCM avec celles d'autres organes de coordination du secteur de la santé afin d'améliorer la coordination du secteur de la santé.

Renforcement des systèmes de santé : mise en place de systèmes de santé résilients et durables

Renseignements détaillés : [Domaine d'intervention : renforcement des systèmes de santé – amélioration de la résilience et de la durabilité des systèmes de santé](#) (pdf, 222 KB)

Plus d'un tiers des investissements du Fonds mondial servent à aider les pays à mettre en place des systèmes de santé résilients et durables qui renforcent leur capacité à protéger leurs citoyens des maladies et à mieux répondre aux épidémies. Pour que les investissements du Fonds mondial en faveur des systèmes de santé aient le plus d'impact possible, BACKUP propose une assistance technique dans ce domaine. Les interventions incluent une assistance dans l'analyse situationnelle et le conseil technique, la formation à la résilience et la durabilité des systèmes de santé, le soutien à l'élaboration de plans de durabilité et de transition, et des efforts visant à renforcer les piliers fondamentaux du système de santé, par exemple concernant les systèmes d'information intégrés ou l'offre et la prestation de services de santé.

Ci-dessous quelques exemples de mesures d'assistance technique dans ce domaine :

- Soutien technique pour l'analyse, le conseil et la formation sur les systèmes de santé résilients et durables.
- Appui à la planification de la transition de manière pérenne.
- Cartographier les services de santé qui ciblent les populations clés pour faciliter la programmation des subventions du Fonds mondial.
- Soutenir l'inclusion des aspects RSS dans les demandes de financement.
- Développer les capacités des organisations de la société civile à renforcer leur coopération avec les institutions nationales

Gestion des subventions

Renseignements détaillés : [Domaine d'intervention : gestion des subventions](#) (pdf, 180 KB)

De la signature à la mise en œuvre et la fourniture de prestation de services aux patients, les subventions du Fonds mondial font intervenir une multitude de parties prenantes. C'est pourquoi la bonne gestion des subventions est un élément clé de l'utilisation efficace des ressources du Fonds mondial pour atteindre des résultats programmatiques et avoir un impact sur la santé. Pour utiliser à bon escient les financements versés par le Fonds mondial, les pays doivent commencer par acquérir diverses compétences allant de la bonne gestion financière à la bonne organisation des services. Avec l'assistance technique intitulée *Strategic Technical Assistance for Grant Excellence* (STAGE), BACKUP offre une nouvelle approche de soutien systémique, basée sur des données probantes et hautement participative, axée sur les défis organisationnels fondamentaux de la gestion des subventions, tels que la révision des programmes, la gestion des données, la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement ainsi que la planification financière. STAGE est basée sur une structure modulaire, chaque module étant axé sur des objectifs de changement spécifiques et comprenant plusieurs unités. Les partenaires peuvent combiner différentes unités thématiques de manière flexible pour s'assurer que l'assistance technique correspond bien à leurs besoins. D'autres formes d'assistance technique à l'amélioration de la gestion des subventions sont par exemple le renforcement des capacités de gestion des risques ainsi que l'amélioration des systèmes de suivi et évaluation, la gestion financière et la production de rapports de qualité. En tenant compte des liens entre la gestion des subventions du Fonds mondial et les programmes de lutte contre les maladies au profit des bénéficiaires, ces interventions contribuent à maximiser l'impact des subventions du Fonds mondial, à garantir que les projets soient mis en œuvre conformément aux termes et conditions contractuelles et à réduire les risques tels que le détournement de fonds.

Ci-dessous quelques exemples de mesures d'assistance technique dans ce domaine :

- Renforcer les capacités des BP en matière d'assurance de la qualité dans la collecte de données et le suivi et l'évaluation ;
- Développer les compétences des BP en matière de gestion financière ;
- Effectuer des évaluations des risques, planifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques et d'assurance ;
- Fournir aux BP de la société civile un renforcement en capacités de suivi de leurs subventions et de gestion de leurs sous-bénéficiaires (par exemple, par le biais de l'assistance technique sous forme de formation et de forums pour l'échange de connaissances Sud-Sud) ;
- Améliorer les compétences en matière de planification opérationnelle et de budgétisation axée sur les résultats ;
- Résoudre les problèmes de distribution jusqu'au dernier kilomètre

Thèmes transversaux

Renforcement des systèmes communautaires

Le renforcement des interventions et systèmes communautaires fait partie intégrante de l'approche du Fonds mondial pour la mise en place de systèmes de santé résilients et durables. Parce qu'elles occupent un rôle vital dans l'élargissement de la portée des services de santé, dans l'amélioration de l'accès aux soins et dans la lutte contre la stigmatisation, la discrimination et autres violations des droits de l'homme, les communautés sont des acteurs essentiels de l'amélioration de la santé des populations.

Le Fonds mondial intègre la société civile dans ses processus en encourageant et garantissant la participation des acteurs de la société civile aux ICN/CCM comme bénéficiaires principaux, sous-bénéficiaires ou sous-sous-bénéficiaires (renforcée grâce à un financement à deux voies), par des actions de plaidoyer et en lui ouvrant son conseil d'administration.

Les interventions financées par BACKUP visent à intensifier la participation de la société civile aux processus du Fonds mondial et aux fonctions qui leur sont attribuées. En particulier, BACKUP soutient les OSC à analyser, formuler et communiquer les besoins en matière de santé des populations qu'elles représentent, à participer activement aux ICN/CCM, aux dialogues nationaux et aux groupes de travail nationaux concernés, à signaler des possibilités d'améliorer les processus du Fonds mondial et à contribuer aux dynamiques de transition et de pérennité. Par ailleurs, BACKUP encourage la demande de services de qualité en renforçant les systèmes communautaires, ce qui permet à la communauté de jouer un rôle plus important dans la conception, la prestation, le suivi et l'évaluation des services. Les communautés constituant la base du système de santé, leur capacité accrue à participer aux processus du Fonds mondial présente des avantages pour les comités de santé communautaires et de district et pour les services sortant du champ d'application ciblé des trois maladies.

Les OSC représentent souvent les populations ou communautés les plus exposées et les plus touchées par le VIH / SIDA, la tuberculose et le paludisme. L'initiative BACKUP soutient fermement la participation des populations clés et vulnérables aux processus du Fonds mondial. Elle utilise la définition que donne le Fonds mondial des populations clés et tient compte des populations exposées – celles dont la vulnérabilité est de plus en plus forte dans un contexte donné, par exemple les adolescents, les femmes et les filles, les mineurs et les personnes handicapées. Le fait que les processus du Fonds mondial tiennent compte de leurs besoins et intérêts ne peut qu'améliorer la situation de ces populations.

Populations clés¹ : populations les plus vulnérables face à certaines maladies ou directement victimes de maladies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, et qui, parallèlement, ont un accès limité aux services et/ou sont criminalisées ou marginalisées. Les définitions des populations clés sont spécifiques aux maladies. Par exemple, dans le contexte du VIH, les populations clés sont les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les consommateurs de drogues par injection et autres consommateurs de drogues, les professionnels du sexe et les personnes transgenres. Dans le contexte de la tuberculose, les populations clés sont, par exemple, les prisonniers, les migrants et les travailleurs migrants, les personnes dans des situations de conflit et de post-conflit, les réfugiés et les personnes déplacées. En ce qui concerne le paludisme, la définition des populations clés est relativement nouvelle et n'est pas encore clairement définie.

Droits humains

Une approche de la santé et de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme fondée sur les droits humains doit intégrer les normes et principes des droits humains dans la conception, la mise en œuvre, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes de lutte contre ces maladies. Ces principes sont notamment ceux de la dignité humaine, de la non-discrimination, de la transparence et de la responsabilisation. Une approche fondée sur les droits humains, c'est aussi une approche qui autonomise les groupes vulnérables et les populations clés, assure leur participation aux processus décisionnels et intègre des mécanismes de reddition de comptes auxquels ils peuvent accéder. Le Fonds mondial intègre les principes et normes des droits de l'homme dans tous les aspects de ses activités et en attend autant des partenaires qui déposent des demandes de financement.

Genre

Les programmes qui tiennent compte de la dimension de genre contribuent à l'égalité hommes-femmes et défendent les principes d'équité en matière de santé et de soins médicaux. Ils contribuent ainsi à protéger les droits humains et à réaliser l'objectif d'accès universel et les

¹ The Global Fund, Key Populations: A Definition, July 2015:

https://www.theglobalfund.org/media/1289/core_keypopulationsdefinition_infonote_en.pdf?u=63648896442000000

objectifs du millénaire pour le développement. BACKUP demande par conséquent à toutes les organisations partenaires d'envisager des moyens d'inclure l'égalité de genre dans leurs propositions et de concevoir des projets sensibles à la dimension de genre. Les propositions en mode projet cherchant à faire évoluer favorablement les inégalités de genre et à s'y atteler plus en profondeur sont particulièrement considérées.

Il importe de noter que la notion de 'genre' ne se limite pas au statut des femmes. Pour BACKUP, la notion de 'genre' est une question transversale qui inclut certes les femmes et les hommes, mais aussi les minorités de genre et les minorités sexuelles. Ces minorités incluent les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HRSH), les bisexuels, les lesbiennes et les homosexuels, les transsexuels et les intersexués, entre autres.²

Le Fonds mondial a adopté une stratégie d'égalité des genres³ soulignant comment il tient compte de la dimension de genre. La nouvelle stratégie souligne l'importance du rôle de l'égalité de genre dans l'accroissement de l'impact du Fonds mondial sur les trois maladies. Au niveau national, le Fonds mondial attend des ICN/CCM qu'elles s'efforcent d'atteindre la parité des genres parmi leurs membres et leurs dirigeants. Les ICN/CCM doivent également tenir suffisamment compte de la dimension de genre dans l'élaboration de leurs programmes et leurs demandes de financement en effectuant une analyse de genre approfondie et obligatoire, et elles doivent assurer un suivi et une évaluation sensibles à la dimension de genre avec des données ventilées par sexe. BACKUP soutient les demandeurs à analyser les besoins de santé différenciés selon le genre et les obstacles aux services, et à concevoir et mettre en œuvre des programmes qui soient, au minimum, sensibles à la dimension de genre⁴ et qui, si possible, cherchent à faire évoluer favorablement les inégalités de genre.⁵

Quelles sont les modalités de soutien proposées par BACKUP Santé ?

1. Mode Projet

Pour ce mode, les demandes doivent contenir des propositions de projets qui entrent dans au moins un des trois domaines d'intervention mentionnés plus haut. A titre d'exemple, ces projets peuvent viser à faciliter le dialogue national, le processus d'élaboration des demandes, la négociation et/ou la mise en œuvre des subventions, ainsi que la gouvernance des activités et programmes financés par le Fonds mondial. Les partenaires contractuels de BACKUP doivent être enregistrés comme entités légales en droit national. Ce mode est destiné à des projets de plus long terme qui sont gérés en grande partie par les partenaires eux-mêmes.

Les projets ont généralement un volume financier de 100 000 à 500 000 euros. BACKUP détermine le montant des subventions sur la base :

- du contenu, la portée et la complexité des projets ;
- de la gestion financière et des capacités de mise en œuvre des demandeurs

Sous le Mode Projet, une proposition incluant un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) précisant l'objet, les extrants, les indicateurs, les activités, le calendrier et le budget du projet est exigé. Toutes les contributions, qu'elles soient le fait du demandeur ou d'autres partenaires, doivent être clairement indiquées dans la documentation.

Nous conseillons aux demandeurs de soumettre leurs propositions avant mars 2019.

Pays éligibles :	Les pays éligibles sont disponibles sur le site web suivant : www.giz.de/backup-application
Durée :	Généralement 12 mois ou plus. Les activités doivent être terminées au plus tard en décembre 2019.

2. Mode conseil – domaines d'intervention

BACKUP propose un mode conseil pour soutenir des mesures dans les trois domaines suivants : instances de coordination nationale, renforcement des systèmes de santé et gestion des subventions.

Le mode conseil offre la possibilité de mettre à disposition un ou plusieurs consultants en soutien des ICN/CCM, bénéficiaires principaux et organisations membres (surtout celles de la société civile) lors du dialogue national, de l'élaboration des demandes de financement et de la négociation et/ou de la mise en œuvre des subventions. Les termes de référence des consultants peuvent être définis dans le formulaire de demande. Le mode conseil est conçu pour fournir un soutien ciblé et à court terme, par exemple pour développer les capacités d'un partenaire dans un domaine spécifique.

² 'Transsexuel' est un terme inclusif décrivant des personnes ayant des identités sexuelles, des expressions ou des comportements qui ne sont pas traditionnellement associés avec ceux de leur sexe à la naissance. 'Intersexué' fait référence à quelqu'un qui est né avec une anatomie génitale ou reproductrice atypique, qui s'identifie généralement comme étant de sexe masculin ou féminin, mais qui peut changer son identité sexuelle au cours de son développement. Pour plus de détails, consulter le site <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2377288>

³ Le document *Gender Equality Strategy* (stratégie d'égalité des genres) du Fonds mondial est disponible à l'adresse <http://www.theglobalfund.org/en/publications/other>

⁴ Cela inclut des activités tenant compte des et répondant aux différents besoins et contraintes des individus en fonction de leur genre et de leur sexualité. Elles font peu pour changer les questions contextuelles plus vastes qui sont à la base des inégalités de genre.

⁵ Cela inclut des activités cherchant activement à établir des normes et structures sociales équitables dans un contexte plus large.

Nous conseillons aux demandeurs de soumettre leurs propositions avant juin 2019.

Pays éligibles :	Les pays éligibles sont disponibles sur le site web suivant : www.giz.de/backup-application
Durée :	Généralement moins de six mois ; possiblement jusqu'à 12 mois. Les activités doivent être achevées au plus tard en décembre 2019.

3. Mode conseil – soutien flexible

Le soutien flexible en mode conseil propose un appui ciblé à court terme (similaire à celui qui est proposé dans les domaines d'intervention) visant à répondre aux divers besoins d'assistance technique des parties prenantes du Fonds mondial. Toutefois, l'éligibilité n'est pas limitée aux domaines d'intervention de BACKUP ni aux pays éligibles au soutien de BACKUP ; elle s'étend à tous les pays partenaires du Fonds mondial. Ce soutien est offert pour surmonter les goulets d'étranglement qui entravent les travaux des partenaires du Fonds mondial ou qui menacent de bloquer les processus du Fonds mondial. Par exemple, le soutien flexible peut être délivré pour :

- Des mesures liées à l'une des étapes du processus du Fonds mondial — de la demande de financement à la mise en œuvre, l'évaluation, le suivi et l'atténuation des risques ;
- Préparer le terrain de la prochaine phase de financement ou de décaissement du Fonds mondial — par ex. soutenir les bénéficiaires principaux à remplir les conditions pour un prochain décaissement.

Nous conseillons aux demandeurs de soumettre leurs propositions avant juin 2019.

Pays éligibles :	Tous les pays partenaires du Fonds mondial, à l'exception des organisations et institutions des États membres de l'UE.
Durée :	Généralement moins de six mois ; possiblement jusqu'à 12 mois. Les activités doivent être achevées au plus tard en décembre 2019

Processus de demande

Éligibilité

Qui peut soumettre une demande ?

Les parties prenantes suivantes aux processus de financement du Fonds mondial peuvent soumettre une demande à BACKUP :

- Instances de coordination nationale ou régionale ;
- Gouvernements (par ex. ministères de la Santé ou programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose ou le paludisme) ;
- Organisations nationales de la société civile ou agences, dans le pays, d'organisations internationales de la société civile ;
- Organisations du secteur privé.

Les demandes de soutien des ICN/CCM doivent être soumises par des instances de coordination nationale ou régionale. Les demandeurs d'une assistance technique à la gestion des subventions doivent remplir par défaut la fonction de bénéficiaire principal du Fonds mondial ou, exceptionnellement, celle de sous-bénéficiaire. Il sera uniquement donné suite aux demandes émanant de sous-bénéficiaires dont la pertinence aura été confirmée et approuvée par leur bénéficiaire principal. Selon le pays et le contexte, les partenaires de mise en œuvre du Fonds mondial suivants peuvent présenter une demande de soutien s'ils contribuent directement à la mise en œuvre de la subvention : programmes nationaux, centrale d'achat de médicaments, départements techniques du Ministère de la Santé, Universités.

Des demandes émanant d'organisations régionales ne sont possibles que dans les domaines des ICN/CCM (IC régionales) et de la gestion des subventions (BP régionaux) et elles ne peuvent être acceptées que si au moins un des pays ciblés est éligible au soutien de BACKUP. Les organisations et institutions d'États membres de l'UE ne sont pas autorisées à soumettre des demandes. Par ailleurs, le demandeur ne peut pas être la même entité que le prestataire de service (par ex. cabinet-conseil).

Conditions formelles d'éligibilité

Les conditions préalables que doivent remplir les demandeurs qui souhaitent recevoir directement des financements de la part de BACKUP sont relatives à leurs capacités commerciales et juridiques, c'est-à-dire entre autre leur enregistrement officiel comme entité légale en droit national et, le cas échéant, leur enregistrement en tant qu'organisation à but non lucratif. Au cours de la procédure de demande, un formulaire de renseignement et d'évaluation, accompagné de copies scannées des documents administratifs exigés, devra être rempli, transmis puis évalué par la GIZ.

Lorsque les ICN/CCM ne sont pas officiellement enregistrées comme entités légales, elles ne peuvent généralement pas directement faire l'objet d'un contrat avec la GIZ. Ces ICN/CCM peuvent toutefois proposer un autre partenaire contractuel enregistré comme entité légale en droit national. Dans un tel cas, il ne faut pas oublier de fournir le nom et l'adresse complète de l'autre partenaire contractuel, ainsi que des copies scannées des documents d'enregistrement correspondants.

Pour que BACKUP puisse approuver une proposition, les demandeurs doivent obtenir l'aval de l'ICN/CCM du pays dans lequel l'intervention est prévue. Cette étape est importante pour assurer la coordination et la conformité des interventions de soutien technique.

Comment faire une demande

La première étape d'un processus de demande est une brève présentation du projet (une page maximum) indiquant :

- Le nom de l'organisation demandeuse,
- Les besoins identifiés,
- Les activités proposées pour faire face à ces besoins,
- Le calendrier proposé.

À ce stade, les demandeurs peuvent déjà suggérer le type d'intervention (mode projet, mode conseil ou soutien flexible) et le domaine d'intervention (ICN/CCM, gestion des subventions ou renforcement des systèmes de santé) mais ces renseignements peuvent également être fournis plus tard, pendant le processus de formulation de la proposition.

Les projets doivent être conçus en fonction des besoins des bénéficiaires ; ils doivent être structurés avec des objectifs et des étapes clairs et peuvent, par exemple, inclure des mesures de formation, du mentorat, du conseil, des visites d'apprentissage par les pairs, etc.

BACKUP examine le descriptif du projet en interne et contacte d'autres experts tels que l'équipe du Fonds mondial et le bureau de la GIZ dans le pays concerné. BACKUP effectue ensuite des commentaires sur les grandes lignes du projet et transmet une demande de clarification – selon le besoin – au partenaire. Si le projet présenté correspond aux critères de BACKUP (voir la section des domaines d'intervention et des thèmes transversaux), le demandeur doit préparer une proposition de projet plus détaillée. Cette proposition nécessite ensuite l'approbation de l'ICN/CCM avant de pouvoir être officiellement approuvée par BACKUP.

Pour le soutien en mode conseil, les demandeurs doivent également préparer des termes de référence pour les consultants à recruter et préciser leurs besoins en matière prise en charge de réunions et d'ateliers. Les demandeurs peuvent proposer des consultants pour les différentes tâches prévues pendant la mission, auquel cas ils doivent envoyer les CV correspondants et la description complète du processus de sélection pour chaque consultant en les joignant au formulaire de demande. BACKUP examine ces propositions pendant le processus de sélection et réalise la sélection finale des consultants conformément aux règles d'engagement de service appliquées par la GIZ.

Pour les assistances techniques STAGE dans le domaine d'intervention Gestion des subventions, les organisations candidates choisissent les modules et les unités thématiques, puis fournissent une brève description des besoins sous-jacents. En étroite collaboration avec les organisations candidates, BACKUP mettra en place une équipe de consultants pour mener une mission de cadrage. Sur la base des résultats de cette première mission, la sélection des unités thématiques et les termes de référence pour l'ensemble de la mission d'assistance technique seront finalisés. Pour de plus amples informations sur le processus de candidature pour les assistances techniques STAGE, veuillez consulter les directives STAGE et les FAQs sur notre site Web.

L'examen des demandes et le processus contractuel peuvent prendre plusieurs semaines, notamment dans le cas de projets complexes. Le calendrier du projet devra être élaboré en conséquence.

Exigences organisationnelles et opérationnelles

Les capacités organisationnelles et opérationnelles du demandeur à mettre en œuvre l'intervention proposée doivent correspondre à la portée et aux objectifs de l'intervention proposée.

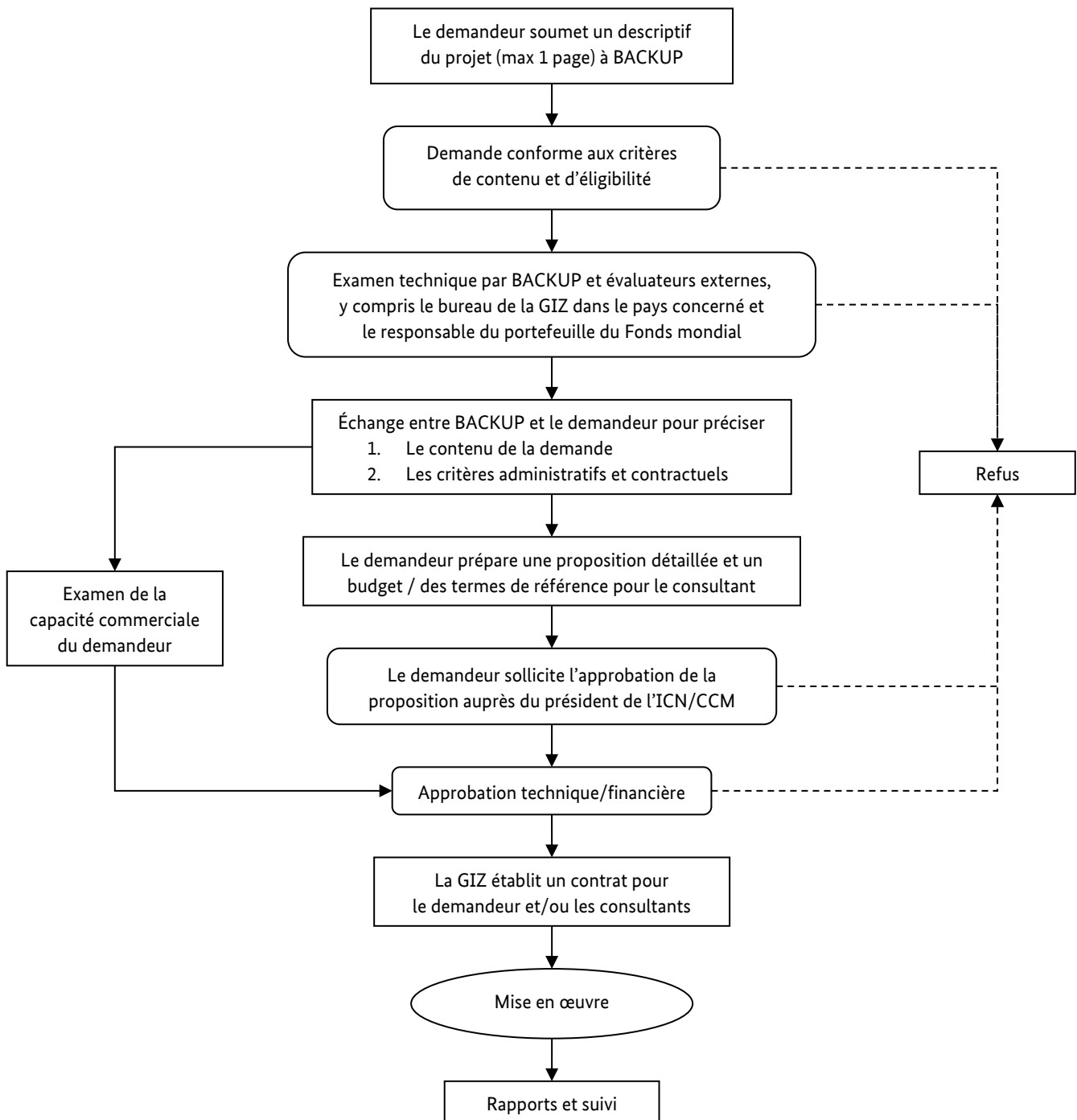
- **Capacité de mise en œuvre** : Le demandeur est bien placé pour conduire et/ou mettre en œuvre l'intervention proposée. L'organisation a le statut exigé des demandeurs (partie prenante clé ; en position d'influence et/ou d'autorité), a les capacités techniques et de gestion nécessaires et est prête à collaborer et travailler en réseau. Les structures de gouvernance, les performances passées et les capacités de l'organisation qui demande un soutien sont favorables et justifient la mise en œuvre des activités proposées.
- **Durabilité** : Il s'agit à la fois de la durabilité de l'intervention proposée (par ex. l'élaboration d'un système S&E intégré dans les systèmes nationaux de santé et d'information sur la gestion) et de la durabilité après achèvement de l'intervention sur financement BACKUP (par ex. soutien des organisations de la société civile et des secrétariats des ICN/CCM, notamment lorsque l'intervention proposée couvre également les frais de fonctionnement). Ce dernier cas nécessite l'élaboration de plans d'activités ou de stratégies de sortie appropriés.
- **Hypothèses et risques** : La proposition doit comporter les hypothèses et les risques susceptibles de compromettre l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de l'intervention.

Critères de sélection relatifs au contenu de la demande

- **Domaines d'intervention** : BACKUP soutient des projets dans trois domaines d'intervention : le renforcement du fonctionnement des instances de coordination nationale, le renforcement des systèmes de santé et la gestion des subventions. Tout projet proposé doit correspondre à l'approche de BACKUP dans un de ces domaines d'intervention, dont les grandes lignes sont explicitées plus haut et décrites en détail dans les documents joints pour chaque domaine d'intervention.
- **Questions transversales** : Les questions transversales énoncées plus haut (renforcement des systèmes communautaires, droits humains et genre) sont prises en considération lors de l'évaluation des demandes. Au moins une des trois questions transversales doit faire explicitement partie de la proposition de projet. L'inclusion des questions transversales doit être évidente non seulement dans la description de la proposition, mais aussi dans son suivi et sa budgétisation.

Aperçu du processus de demande et d'examen

Pour les demandes STAGE voir les lignes directrices : [STAGE – Une nouvelle approche de BACKUP Santé axée sur la gestion de la qualité pour les partenaires du Fonds mondial](#) (pdf, 0.39 MB)



Gestion des contrats

Une fois la demande et la documentation nécessaire approuvées (formulaire de demande signé, budget et, si nécessaire, un examen de capacité commerciale), le service de la GIZ chargé de gérer le contrat définit les prochaines mesures à prendre. Ce processus peut prendre plusieurs semaines.

Le budget total demandé doit être indiqué en monnaie locale et en euros. Les contributions de la GIZ, du demandeur et des autres partenaires doivent être clairement définies. Les honoraires dans le cadre de prestation d'experts doivent être calculés sur la base de tarifs journaliers. Veuillez ne pas oublier d'utiliser le modèle de budget qui fournit des informations plus détaillées.

Au stade de la conclusion du contrat, BACKUP peut demander au demandeur d'envoyer l'original du formulaire de demande signé ainsi que des copies certifiées conformes de tous les documents originaux nécessaires à l'examen de la capacité commerciale (par ex. enregistrement comme entité légale).

Pour percevoir les fonds affectés au projet une fois le contrat signé, les modalités de paiement doivent être conformes aux spécifications du contrat.

Suivi et évaluation – système de rapportage

Pour les interventions en mode projet, les demandeurs doivent joindre une matrice de suivi et évaluation (S&E) à leurs propositions détaillées. Cette obligation ne vaut pas pour le mode conseil.

Le suivi et l'évaluation jouent des rôles différents, mais complémentaires.

- Le **suivi** désigne les efforts systématiques visant à suivre et analyser la mise en œuvre d'un projet, afin de déterminer si tout se déroule comme prévu pour les intrants, les activités et les extrants.
- Les **évaluations**, par contre, sont des enquêtes systématiques réalisées périodiquement pour déterminer les mérites ou la valeur d'une intervention en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact (pour plus de détails, voir les critères du CAD de l'OCDE⁶). Les évaluations permettent d'analyser les réalisations d'un projet relativement à un ensemble d'objectifs définis et de fournir des informations stratégiques pouvant servir à améliorer la mise en œuvre du projet et à éclairer les futures décisions sur l'affectation des ressources. Le S&E doit faire partie intégrante du processus de planification.

Les demandeurs doivent définir des **critères** d'orientation pour la réalisation des activités et doivent définir des **indicateurs** de mesure des changements (réalisations) et des résultats (extrants). En ce qui concerne les **réalisations**, les demandeurs doivent se poser la question suivante : « À la fin de cette intervention, quels changements souhaiterions-nous obtenir et comment proposons-nous de mesurer ces changements ? » En ce qui concerne les **extrants**, la question à se poser est la suivante : « Dans le cadre de cette intervention, que souhaiterions-nous avoir réalisé et comment voulons-nous mesurer ces résultats ? » En outre, les demandeurs doivent également définir l'**impact** de leur intervention : « Quels sont les conséquences, c'est-à-dire les changements à long terme, que nous souhaitons constater, et quelles peuvent être les conséquences indirectes imprévues ? Comment les mesurer ? »

Pour fusionner toutes ces informations, BACKUP a élaboré une matrice S&E incluant le niveau de l'intervention (en termes de réalisations, d'extrants et d'activités), les indicateurs choisis et les étapes respectives à atteindre, les moyens de vérification et d'éventuels hypothèses et risques. Elle sert à illustrer la logique et le processus internes du projet, pour le demandeur comme pour BACKUP. Les différents résultats atteints peuvent également être publiés dans le bulletin trimestriel de BACKUP.

Pendant la durée du projet, des données doivent être collectées et analysées. Pour cela, le demandeur a le choix entre diverses formules pour vérifier les progrès réalisés par rapport aux indicateurs (par ex. statistiques du projet, site web du Fonds mondial et rapports de performance des subventions, rapports annuels, demandes de financement, évaluation de performance des ICN/CCM), le choix dépendant totalement du ou des résultats recherchés. Les demandeurs doivent pour chaque domaine d'intervention baser leurs activités S&E sur le cadre de résultats de BACKUP (consulter les lignes directrices détaillées des domaines d'intervention).

Missions de suivi de BACKUP

L'approche S&E de BACKUP suppose un suivi des interventions d'assistance technique dans les pays ayant reçu un soutien de BACKUP dans le but :

- De porter un regard critique sur les processus de BACKUP pendant le processus de demande et sur ses procédures administratives et financières ;
- D'examiner le processus, les extrants et les résultats des interventions soutenues par BACKUP au niveau national ;
- D'identifier les leçons apprises et bonnes pratiques au-delà de la collecte de données au moyen d'autres outils de suivi de BACKUP (par ex. rapports, enquêtes normalisées, etc.) ;
- De permettre à l'équipe technique de BACKUP de mieux cerner les réalités de l'assistance technique liées aux processus du Fonds mondial sur le terrain.

Les résultats des visites de suivi sont utilisés pour soutenir BACKUP à améliorer ses décisions stratégiques relatives à la fourniture d'un soutien technique aux processus du Fonds mondial au niveau national.

Enquête auprès des partenaires de BACKUP

Les enquêtes auprès des partenaires complètent l'approche de BACKUP concernant le S&E. Pour les interventions en mode projet, BACKUP réalise une enquête à mi-parcours pour évaluer les progrès réalisés et identifier l'éventuelle nécessité de modifier les interventions prévues. Au plus tôt trois mois après la fin de l'intervention d'assistance technique, BACKUP réalise une enquête finale pour évaluer la réalisation et la durabilité des résultats, ainsi que la mesure dans laquelle le demandeur est satisfait du soutien de BACKUP.

⁶ Critères d'évaluation de l'aide au développement du Comité d'aide au développement de l'OCDE.
<http://www.oecd.org/dac/evaluation/daccriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm>

Système de rapportage

Les demandeurs et le consultant sont tenus de présenter des rapports indépendants sur les résultats obtenus ([Rapport du demandeur – mode conseil](#), docx, 53 Ko; [Rapport du consultant – mode conseil](#), docx, 47 Ko) et doivent présenter les documents convenus dans la demande à l'issue de la mission de conseil. En outre, pour les missions STAGE, l'équipe de consultants est tenue de rendre compte des progrès accomplis, des obstacles, des besoins potentiels de reprogrammation et des prochaines étapes après la mission de cadrage et chaque visite auprès de l'organisation partenaire. Pour les interventions en mode projet, les demandeurs doivent remettre un rapport tous les six mois sur les résultats obtenus ([Rapport – mode projet](#), docx, 50 Ko). Des informations supplémentaires concernant, par exemple, des résultats positifs ou négatifs imprévus, des obstacles, des enseignements tirés, des bonnes pratiques et la possibilité de diffuser publiquement les résultats, doivent également être communiquées. Les rapports et les documents doivent être communiqués à backup@giz.de, sans rappel systématique de la part de BACKUP.

Contact

BACKUP Santé
backup@giz.de
www.giz.de/backup

À son titre d'entreprise fédérale, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH aide le gouvernement allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable. Le principal commettant de la GIZ est le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). La GIZ intervient également pour le compte d'autres ministères fédéraux de même que pour des Länder, des communes et des clients et commettants publics et privés en Allemagne et à l'étranger. Parmi ces derniers figurent par exemple les gouvernements d'autres pays, la Commission européenne, les Nations unies et la Banque mondiale. La GIZ a son siège à Bonn et à Eschborn. BACKUP Santé est financée par le BMZ.

Publié par Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne
BACKUP Santé
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
+49 (0)6196 79-1599
backup@giz.de
www.giz.de/backup

Situation Décembre 2018

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Mandaté par Ministère fédéral allemand de la Coopération économique
et du Développement (BMZ); Santé, politique démographique
et protection sociale